



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Avis préalable d'ouverture de faillite

Date de publication: SHAB 25.03.2022

Date d'échéance prévue: 25.03.2027

Numéro de publication: KK01-0000020478

Entité de publication

Office des faillites du canton de Neuchâtel, rue de l'Epervier 4, 2053 Cernier

Avis préalable d'ouverture de faillite PRECIOUS TIME SARL

Débiteurs:

PRECIOUS TIME SARL
CHE-191.975.309
avenue de la Gare 2
2000 Neuchâtel

Date de décision de la dissolution : 07.03.2022

Remarques juridiques:

Les débiteurs du failli sont rendus attentifs au fait qu'ils ne peuvent plus s'acquitter en mains du failli sous peine de devoir payer deux fois, et ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont tenus de les mettre immédiatement à la disposition de l'office des faillites sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 5, CP). La publication concernant le type, la procédure, le délai de production, etc. se fera à une date ultérieure. Publication selon l'art. 222 LP.

Société dissoute en vertu de l'art. 731b CO

Remarques:

CITATION

Par décision du 7 mars 2022, le Juge du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers, à Neuchâtel, a prononcé la liquidation de la société PRECIOUS TIME SARL, à Neuchâtel, selon les dispositions applicables à la faillite.

Par la présente publication, Madame Yanina GRISHINA, de Russie à Moscou (sans adresse connue de l'office en Suisse), gérante présidente avec signature collective à deux de la société en faillite, est convoquée dans les locaux de l'Office des faillites sis Rue de l'Epervier 4 à 2053 Cernier, le mardi 5 avril 2022 à 09h00, pour y être entendue sur les opérations de liquidation de la faillite de la société PRECIOUS TIME SARL, à Neuchâtel. Faute par elle de se présenter, Madame Yanina GRISHINA est rendue attentive que la faillite de la société dont elle gérante présidente sera liquidée conformément aux dispositions de la LP. Son attention est également attirée sur le contenu des articles 229

LP et 323 CPS.

Les tiers qui détiennent des biens appartenant à la société en faillite ou qui ont des informations à donner au sujet de PRECIOUS TIME SARL, à Neuchâtel, sont également tenus de prendre contact avec l'office d'ici au 5 avril 2022.

But : import-export, promotion, distribution, représentation et commercialisation de montres et composants issus de l'horlogerie et de la joaillerie ainsi que de tous autres biens dans le domaine horloger et joailler avec toutes prestations de services et conseils dans ces domaines.